

BLONDE D'AQUITAINE

Les éleveurs bretons se regroupent



L'association "Eleveurs Blonde d'Aquitaine de Bretagne" a été créée le 22 janvier dernier, à Carhaix.

■ Le 22 janvier dernier, les Côtes d'Armor ont rejoint le Finistère et le Morbihan, et lancé l'association "Eleveurs Blonde d'Aquitaine de Bretagne".

"**A**vant 1990, les éleveurs de Blonde d'Aquitaine des trois départements travaillaient déjà ensemble, se souvient Yves Le Net, président du syndicat costarmoricain. Mais, pour pouvoir organiser des concours, nous avons dû lancer un syndicat départemental". Vingt ans plus tard, le nombre d'éleveurs est à la baisse et, pour être plus efficace, ils ont décidé de se regrouper. "Nous serons plus nombreux pour assurer la promotion de la race et défendre nos intérêts".

C'est désormais ensemble qu'ils organiseront un concours régional par an, alternant Quimper en 2010, Saint Briec en 2011 et Pontivy. Et qu'ils envisagent de lancer un site internet. Même si l'Ille et Vilaine travaille avec les Pays de la Loire, les adhérents ont choisi "Eleveurs Blonde d'Aquitaine de Bretagne" pour baptiser leur nouvelle association.

Après l'élection du conseil d'administration, composé d'une vingtaine de membres, et du président, Michel Riou (29), la réunion s'est poursuivie par la présentation, par les GDS de Bretagne, de la caisse d'indemnisation des bovins à haut potentiel génétique, une caisse lancée dans les Côtes d'Armor en race prim'holstein et désormais ouverte aux 4 départe-

ments bretons et à l'ensemble des races, laitière et allaitantes. "Cette caisse permet de percevoir des indemnités supplémentaires lors de l'élimination de bovins malades, abattage, euthanasie ou mortalité, en cas de tuberculose, brucellose, leucose bovine, FCO, paratuberculose, sal-

monellose, maladie des muqueuses, botulisme, IBR ou néosporose", indique Loïc Daniel, du GDS 22. L'adhésion est volontaire et la cotisation basée sur l'index moyen du troupeau, ISU en lait, lvmat en troupeau allaitant. ■

Chantal Pape

EN BREF

■ ■ FERMIERES DE JANZÉ :

ANNIE COLLEU, CHARGÉE DES RELATIONS PRESSE

À l'issue du conseil d'administration de la coopérative des Fermiers de Janzé qui s'est tenu le 19 janvier, les membres ont voté la nomination, à l'unanimité, d'Annie Colleu, au poste de chargée des relations presse. Eleveur de volailles de Janzé, installée à Piré-sur-Seiche avec son mari, depuis 1991, Annie Colleu fait partie du conseil d'administration depuis 2003.

■ 10 ANS DE FOIN SÉCHÉ EN GRANGE



Depuis une dizaine d'années, les éleveurs de l'Ouest s'intéressent au séchage en grange du foin. Il y a plus d'une centaine d'installations. Pour les éleveurs qui utilisent déjà cette technique et pour ceux qui y réfléchissent, le Segrafo organisait, vendredi 22 janvier, une journée d'information. Des spécialistes suisses sont venus faire le point sur l'alimentation à base d'herbe et les conditions de réussite du foin. Plus de 300 personnes se sont informées sur l'intérêt des espèces multi-espèces, la valeur alimentaire des